

## Edito

La saison d'hiver touche à sa fin. Chacun a pu constater que cette année, le contraste a été saisissant entre le bel enneigement du domaine skiable et le peu de neige au village.

Puis la neige est arrivée en abondance. L'inauguration du nouveau télésiège des Brochoux et de la piste Blue Velvet ont véritablement lancé la saison hivernale.

A quelques semaines de la clôture, la neige, toujours aussi abondante grâce aux précipitations du début mars (qui ont d'ailleurs obligé les organisateurs du Trophée Bernard Blas et d'autres courses à les annuler!), a offert de superbes journées de ski de printemps.

Cette saison, assez inquiétante pour les professionnels du ski, se termine donc mieux qu'elle n'avait commencé.

Mais nous devons en tirer les conclusions qui s'imposent : cet hiver atypique justifie pleinement les investissements sur notre domaine skiable. Qu'en aurait-il été de la fréquentation de nos pistes en début d'hiver si les canons à neige n'avaient pas pu enneiger le secteur des Lindarets ? Et sans eau, pas de neige de culture, d'où l'utilité du pompage au lac, venu sécuriser l'approvisionnement en eau et donc en neige...

Et sans neige, sans skieurs, qu'en aurait-il été des nombreux commerces, bars et restaurants sur nos pistes entre Ardent et Les Brochoux ?

C'est pourquoi nous sommes convaincus qu'il faut poursuivre nos efforts en ce sens pour pérenniser l'activité économique de notre commune, autant pour les socioprofessionnels que pour les travailleurs saisonniers, autant pour les exploitants de nos pistes que pour les finances communales...

Car n'oublions pas que la bonne santé de nos finances est synonyme d'investissements, de développement et surtout de qualité de vie avec des services au village, des logements, des équipements,...

D'ailleurs, vous découvrirez dans ces pages, l'avancée de nos divers projets, dont la création de nouveaux logements et la réouverture d'une classe dans notre école, projet qui nous tient à cœur et qui ne pourra aboutir qu'avec l'engagement des parents qui inscriront leurs enfants pour la rentrée.

Le village va maintenant retrouver une certaine quiétude et les travaux prévus ce printemps vont pouvoir démarrer en vue de la saison estivale...

Nous vous donnons rendez-vous le 1<sup>er</sup> mai, comme d'habitude sur la place du village pour partager le verre de l'amitié et répondre à vos questions, écouter vos suggestions... Nous vous attendons tous !

L'équipe municipale



## Télésiège des Brochoux Un investissement stratégique

Construit à la belle saison 2015, ce nouvel appareil tourne depuis Noël dernier, même si le faible enneigement du début de l'hiver n'a pas permis de montrer tout son potentiel. Les vacances de février, avec le retour de la poudreuse et l'affluence des skieurs, ont par contre démontré combien cette installation était stratégique, aussi bien pour offrir du bon ski avec sa piste "Blue Velvet" que pour dynamiser la fréquentation sur le secteur meurien du domaine skiable d'Avoriaz. Outre favoriser le retour vers Avoriaz depuis la Suisse, il ouvre également sur un secteur de ski exposé plein nord avec une très belle qualité de neige.

Ce 6 places débrayable assurera à terme un débit horaire de 3000 personnes (contre 1350 avec l'ancien appareil construit en 1980). Il permet de gravir un dénivelé de 451m, avec une ligne d'une longueur de 1084m qui s'appuie sur 9 pylônes. L'installation est équipée des dernières technologies en matière de confort et de technologie : sièges bicolores pour permettre aux skieurs de mieux se positionner pour l'embarquement et système anti-soumarinage pour éviter aux passagers de glisser sous le garde-corps. A noter aussi les qualités sonores de ce télésiège quasiment silencieux.

Quant à la nouvelle piste bleue "Blue Velvet", d'une longueur de 1,7 km, elle sera achevée cet été avec l'élargissement de certains passages et son engazonnement qui permettra une meilleure accroche de la neige.

## Un réaménagement global



En marge du télésiège, des WC publics ont été aménagés près du télésiège de Mossettes et, pour permettre une meilleure circulation des skieurs dans le village des Brochoux, les transformateurs EDF et SERMA ont été déplacés et intégrés dans le local technique du nouveau télésiège.

Ce local a été particulièrement soigné avec un parement en pierre et une couverture en tavaillon de cèdre rouge. Ces travaux ont aussi permis d'élargir de 14 mètres le pont qui enjambe la rivière pour améliorer la fluidité du trafic des skieurs.

## Inauguration du télésiège des Brochaux

**29 janvier 2016**

Les personnalités étaient nombreuses autour du maire Georges Lagrange et d'Alain Blas, directeur général de la SERMA, pour inaugurer cette installation qui constitue un nouveau maillon du Plan Neige qui lie la société des remontées mécaniques et la commune pour pérenniser le ski et l'activité économique sur Montriond.

Parmi les personnalités : Nicolas Rubin (Conseiller départemental), Georges Coquillard (Président des Portes du Soleil), Jean-Claude Carle (sénateur), Jean-Marc Dubois (directeur de l'ESF de



Montriond) avec les représentants du constructeur, la société Poma : Christian Bouvier et Jean Souchal.

On comptait même un secrétaire d'Etat au budget en la personne de Christian Eckert (Secrétaire d'Etat auprès du ministre des finances) qui fréquente Avoriaz depuis près de 30 ans.

La SERMA a investi 6M€ dans ce télésiège qui vient compléter les 2 installations débrayables des Prolays et des Lindarets, implantés également sur le territoire communal de Montriond et construits en 2014. Un engagement financier qui comprend aussi le pompage au lac de Montriond pour la neige de culture.

## Le stade de slalom François Dides

Aux Lindarets, le stade de Slalom François Dides a été inauguré en janvier dernier. Pour beaucoup de professionnels de la montagne, François était un ami, reconnu par tous pour ses compétences et ses qualités à fédérer les gens autour de lui.

Il fut le premier directeur de l'École de Ski de Montriond, une école créée en 1992 à la demande du maire de l'époque Georges Vulliez. En ce temps-là, l'école était dirigée par Jean-Michel Dubois et sous "la tutelle" de l'ESF d'Avoriaz qui, en fonction des besoins, déléguait des moniteurs sur les Lindarets. Une équipe s'était alors créée et, grâce à ses relations dans le milieu du ski, François Dides effectua les démarches nécessaires auprès du Syndicat et de Jeunesse et Sport pour faire aboutir la création d'une ESF à part entière, indépendante de celle d'Avoriaz. Celle-ci vit officiellement le jour à l'automne 1998.



François Dides était un grand passionné de montagne et de ski



Le panneau "Stade François Dides" a été posé fin janvier en présence de moniteurs de Montriond et d'Avoriaz, de Simon Dides (fils de François) et de quelques-uns de ses amis

Avant cela, François Dides avait été un grand entraîneur, débutant sa carrière auprès des jeunes du Ski-Club de Morzine. Au fil de ses succès, ses compétences furent reconnues et sa capacité à manager une équipe lui permit de devenir entraîneur national de descente, aussi bien pour les équipes de France féminines que masculines. C'est ainsi qu'il fit de la piste actuelle des Prolays, sa piste de prédilection pour entraîner tous les sportifs de haut niveau qui lui étaient confiés. Sur cette piste dont le profil lui paraissait idéal pour l'entraînement à la descente, François a passé beaucoup de temps à motiver les jeunes et à corriger leurs défauts. C'était l'époque où Les Lindarets n'étaient desservis que par deux téléskis.

En souvenir de l'homme et du travail qu'il a réalisé sur cette piste, il était légitime de donner le nom de François Dides au stade de slalom situé à côté de cette fameuse piste d'entraînement de nos anciens champions.

# L'équipe des services techniques

Gérée par Sébastien Lavauden, responsable des services techniques, cette équipe varie selon les saisons.

## Des permanents...

Avec lui à l'année, Emmanuel Seguin, Emmanuel Demars, Abdelghani Najmi et Franck Ducretet assurent le bon fonctionnement de la commune. Tous les 4 sont polyvalents et assument le damage des pistes de fond au lac, l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts et de la voirie (avec notamment les astreintes pour le déneigement), ainsi que la menuiserie. Ils assurent également le montage et démontage des diverses animations/événements de la commune et l'entretien des sentiers communaux.

Sébastien est aussi fontainier et a donc à ce titre, la responsabilité de l'approvisionnement en eau potable et la gestion du réseau d'assainissement.

Mécanicien de formation, Franck a plus particulièrement en charge la mécanique à l'atelier et est également détaché auprès de Sébastien pour l'eau et l'assainissement.

## ... et des saisonniers

En plus des permanents, la commune recrute deux saisonniers pour l'été. De mai à fin octobre, ils aident aux animations et prennent en charge les espaces verts (tonte, entretien des fleurs,...) avec un renfort pour juillet et août.



Les agents techniques, saisonniers et permanents, sont donc encadrés par Sébastien. S'y ajoute Claude Augras, chargé de la salle du Domaine du Baron.

Cette équipe est sous l'autorité de la Commission Travaux, dirigée par Michel Muffat de La Glière, dont sont également membres Michel Muffat de La Ranche, Claude Bergoend et Claude Piat.



## Claude Augras, chargé de la salle Domaine du Baron

Employé par la commune fin 2012, Claude est en charge de la salle du Domaine du Baron. C'est la partie technique qui lui incombe, la partie administrative (commercialisation, réservations, facturation,...) revenant à Séverine Richard. Claude informe les usagers de la salle sur les conditions d'utilisation, réalise l'état des lieux avant et après l'occupation, jusqu'au rendu des clefs, le ménage et la remise en place de la salle. Il porte aussi une grande attention à son rôle de conseiller notamment pour les banquets (mariages, repas associatifs, séminaires,...) et pour les spectacles (théâtre, expositions, conférences, concerts,...). En 2015, la salle a été occupée à 62 reprises pour ce type d'événements. Si la haute saison va du printemps à la fin octobre, l'activité se prolonge toute l'année, notamment avec le déneigement, la tonte des pelouses, l'entretien du bâtiment et des extérieurs, la maintenance des équipements (cuisine, sono, Wifi, vaisselle, éclairages...).

Deux autres missions ont dernièrement été confiées au gestionnaire : le traçage et l'entretien des 3 sentiers raquettes (entre le Lac et Ardent) et la mise à jour du site Internet de la commune en concertation avec la Commission Communication.

## Rodolphe Serrand, ASVP saisonnier

Ce service de Police municipale a été créé au début de l'hiver ; Rodolphe Serrand, agent de surveillance de la voie publique (ASVP) avait pour mission de s'occuper des incivilités comme les déchets abandonnés près des conteneurs, les chiens qui divaguent, et toutes les autres infractions du genre. L'activité principale a été de veiller au stationnement anarchique, au chef-lieu avec le parking souterrain et les places devant la mairie, mais aussi dans les hameaux, au lac et à Ardent, dans l'objectif de supprimer les voitures-ventouses qui gênent le déneigement et l'accès aux pistes. Egalement assermenté pour veiller aux infractions à la pêche, à la chasse et à la forêt, il sera également en activité cet été (juin, juillet et août) où ses missions seront donc les mêmes que l'hiver, plutôt concentrées sur le lac où l'affluence est maximum. L'information et l'avertissement ont été privilégiés avec seulement 7 procès-verbaux établis cet hiver mais pour les élus, il était incontournable de pouvoir s'appuyer sur un agent neutre et assermenté pour faire respecter les divers lois et règlements communaux.



# Application du droit des sols à la CCHC

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, le Service Urbanisme de la CCHC instruit les permis de construire de 11 des 15 communes du territoire. La municipalité de Montriond a opté pour cette assistance, suite au désistement des services de l'Etat (avant cette date, les demandes d'autorisation d'urbanisme étaient instruites par la Direction Départementale des Territoires).



## Qu'est-ce que cela change pour les demandeurs ?

Les autorisations d'occupation du sol (demandes de permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, ....) sont toujours déposées en mairie. Les services communaux enregistrent les demandes sur un logiciel spécifique en liaison avec la CCHC et transmettent les dossiers papier à la CCHC pour instruction. Ce service prend en charge pour la commune de Montriond, les permis de construire, les permis d'aménager, les déclarations préalables, les certificats d'urbanisme opérationnels. L'autorisation est ensuite délivrée (ou refusée) par la commune. Afin de faciliter les échanges et d'améliorer le service au public, le pétitionnaire (ou son mandataire : maître d'oeuvre, architecte,...) peut contacter directement les instructeurs pour obtenir des informations ou des précisions sur des questions réglementaires. Ce nouveau service de la CCHC assure donc l'instruction des dossiers et une expertise juridique pour les communes et pour les pétitionnaires.



Jean-François Bailleux est directeur du service Urbanisme à la CCHC, il est assisté par un instructeur Cédric Wilt. Leur expérience et leur parfaite connaissance de l'évolution de la réglementation en matière d'urbanisme permettent une mutualisation des moyens et des savoir-faire ainsi qu'une plus grande proximité auprès des élus et des techniciens communaux. Chaque commune conserve cependant la responsabilité et ses pouvoirs en matière de droits des sols.

## Pourquoi un PLUi ?

C'est l'étape suivante... En décembre 2015, les 15 communes de la CCHC ont délibéré à l'unanimité pour modifier les statuts de l'intercommunalité, condition préalable à lancer la démarche du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Gérard Berger, maire de Morzine, a été élu vice-président chargé de l'urbanisme. Le PLUi est un document d'urbanisme qui prend en compte les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement tout en offrant les services nécessaires à la population et tout cela, dans des règles d'utilisation et de préservation du sol.

Si la CCHC est volontaire pour la mise en œuvre de son PLUi, c'est d'abord parce qu'elle est la structure pertinente à l'échelle du territoire avec de nombreuses compétences ayant des impacts sur l'urbanisation (création de zones artisanales, équipements sportifs, création de services...), mais aussi parce qu'elle est également poussée par les nouvelles réglementations. En effet, l'Engagement National pour l'Environnement, (appelé aussi loi "Grenelle II" de 2010 puis plus récemment en 2015, la Loi ALUR, pour un Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), a fortement contraint les collectivités locales dans la gestion de leur document d'urbanisme. Ces derniers seront contraints d'évoluer, à court terme, notamment pour se conformer aux directives pour une meilleure maîtrise de la consommation de l'espace. Aujourd'hui, les communes faisant partie d'une communauté de communes ou d'une agglomération, peuvent bénéficier d'un sursis à la "Grenellisation", si un document de planification intercommunal est mis en route et finalisé avant la fin 2019. C'est le pari que prend la CCHC.

## Le COP 15

Pour lancer ce dossier d'envergure, la mise en place d'une méthode de travail était indispensable. La gouvernance du PLUi a été formalisée au début de l'année : le "CoP 15" (Comité de Pilotage des 15 communes de la CCHC) pilotera l'élaboration du PLUi. Il est présidé par Gérard Berger, assisté par Yannick Trabichet (maire de Vailly). L'étape suivante sera de désigner l'ensemble des bureaux d'étude chargés d'élaborer le document en collaboration étroite avec les élus locaux, en concertation avec la population, avec pour objectif d'approuver le "PLUi Haut-Chablais" d'ici 2018.

Au sein du Cop 15, chaque commune est représentée par 2 élus (et 2 suppléants). Pour Montriond les 2 élus sont le maire Georges Lagrange et l'adjoint Alain Braize. Les 2 suppléants sont l'adjointe Annie Favre et le conseiller municipal Richard Braize.

Le CoP 15 sera chargé d'informer les commissions communales de l'avancement de la procédure, qui elles, feront remonter leurs besoins. Des commissions seront formées et inviteront les socio-professionnels (architectes, notaires, hébergeurs, artisans, commerçants, etc.) à travailler et à collaborer sur les questions multiples à prendre en compte sur ce territoire très diversifié et en pleine mutation. Des réunions publiques et des séminaires seront proposés pour définir un Projet de Territoire collaboratif commun.

## Pour info...

- Le coût de la mise en place du PLUi Haut Chablais est estimé à 400 000€ (étude, animation...) contre 1 M€ s'il avait fallu "Grenelliser" les documents existants,
- Le PLUi est un document unique, mais qui respecte les spécificités des communes,
- Le PLUi est un projet de territoire où les communes se complètent sans se concurrencer,
- Le PLUi de la CCHC sera un PLUi-H : H comme habitat pour tenir compte des besoins d'habitat spécifiques à chaque commune, les populations à loger, les types d'habitat (petits collectifs, résidence principale, habitat à vocation sociale...)

## Avancement du projet d'Ardent

Comme déjà présenté dans les précédents numéros de l'Echo de Montriond, la municipalité pilote actuellement un projet d'aménagement du secteur d'Ardent. Le 8 février dernier, une nouvelle réunion a eu lieu avec l'Atelier Axe, mandaté pour assister la commune dans ce projet d'urbanisme. Cette rencontre avait pour but d'étudier une première découpe en lots du périmètre concerné, en tenant compte de l'affectation des sols (opération privée, résidence de tourisme, hôtel, espaces publics...).

D'une manière générale, il a été décidé d'engager une séance d'information et de négociation avec quelques propriétaires dont des accords avaient été notifiés lors d'anciens projets, notamment sur des points particuliers.

Après ces concertations spécifiques, une réunion générale (avec l'ensemble des propriétaires) pourra être organisée avant l'été dans le but d'obtenir l'accord de tous avant le dépôt éventuel d'un permis d'aménager.

### En Bref...

#### Urbanisation

Deux projets sont actuellement en cours dans l'objectif de créer des logements pour fixer la population sur la commune.

- La création d'une AFU (Association Foncière Urbaine, comme celle menée Sur Les Buissons). Celle-ci concerne le secteur du Pas. L'objectif est de créer 25 lots à construire dont 4 sont communaux. Ils seront mis en vente en 2017. La municipalité profitera des travaux de viabilisation de ces parcelles pour enfouir tous les réseaux (eau, assainissement, éclairage, téléphone...).
- Lancement de la construction au Plan du 3<sup>ème</sup> bâtiment près des Epilobes (face au groupe scolaire). Neuf logements du T3 au T4 sont prévus en accession directe à la propriété ou en location avec option d'achat. Les travaux devraient débuter cet automne.

#### Rond-point des Plagnettes

Reprise des travaux fin avril avec des feux tricolores en alternat de manière à limiter la gêne à la circulation. Cette phase des travaux 2016 s'achèvera début juillet pour la saison touristique.

#### Salle hors sac

Construction prévue sur le plateau de la Licherette pour matérialiser la présence de Montriond sur ses pistes. L'appel d'offre aux entreprises vient d'être lancé pour un début des travaux prévu au printemps 2017.

#### Cascade d'Ardent

Un concours d'idées est en cours pour choisir un maître d'œuvre. L'objectif est d'arrêter un projet global d'aménagement de la cascade et de ses abords : création d'un point de vue sur la cascade, de places de stationnement, réfection du vieux pont de pierre, chemin d'accès aux mines d'ardoises...

#### Salle des associations

Construction prévue au chef-lieu sur la plateforme du parking souterrain (voir le projet dans bulletin d'octobre 2014). Le permis de construire a été déposé début mars 2016. Au mieux, début des travaux en 2017.

#### Bout du Lac

Projet d'aménagement de la zone du bout du lac avec des aires de pique-nique végétalisées et équipées de barbecue en libre accès. Les travaux vont débuter prochainement pour que l'équipement soit mis en service pour cet été.



## A l'école

**La municipalité poursuit ses efforts d'abord pour offrir aux enfants de bonnes conditions d'apprentissage et aussi dans l'optique de rouvrir la 3<sup>ème</sup> classe à la rentrée prochaine.**

### Vers une 3<sup>ème</sup> classe ?

C'est l'un des objectifs de la municipalité : rouvrir la classe fermée depuis 3 ans. La décision finale reviendra à l'Inspection d'Académie et sera prise le jour même de la rentrée de septembre 2016 après comptage des effectifs réels.

**Il convient donc d'inscrire un maximum d'enfants à notre école...  
... pour avoir un maximum de chances de voir cette classe rouvrir ses portes !  
Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes !  
Elles se font auprès du secrétariat de mairie.  
Elles concernent les enfants à partir de 3 ans**

### Équipements

Après le premier vidéoprojecteur installé au printemps 2015 pour la classe des primaires, un second appareil a été mis en service en ce début 2016 pour les maternelles. Il s'agit d'un VPI (Vidéo Projecteur Interactif) qui permet une visualisation collective sur un grand écran des documents numériques que le professeur des écoles a préparés sur son ordinateur. Cet équipement fait aussi partie des préconisations de l'Éducation Nationale "pour faire entrer l'école dans l'ère du numérique" et familiariser les enfants, dès le plus jeune âge, à ces nouvelles technologies.

### Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Cette année encore, les élèves ont bénéficié d'activités mises en place par trimestre dans le cadre des TAP. C'est ainsi qu'au début de l'année scolaire, ils ont fait du judo avec Yann Gaumont et qu'au 3<sup>ème</sup> trimestre, ils retrouveront Pierre Ricci et l'atelier de menuiserie "Les Bambins des Bois".

Entre temps, ils ont découvert la relaxation avec Geneviève Watts. Les lundis (pour les maternelles) et les mardis (pour les primaires), cette accompagnatrice en pédagogie cognitive leur a proposé des activités motrices et sensorielles pour apprendre à développer leur attention et leur concentration.

Un atelier qui développe aussi la créativité grâce à des séances d'improvisation, mais aussi de yoga pour canaliser leur énergie...

Petits et grands ont également pu s'initier à l'art grâce à l'intervention de Véronique Lagrange qui leur a donné quelques clés de compréhension des grands peintres et de leurs œuvres. En dehors de ces ateliers thématiques, les scolaires sont encadrés par l'ATSEM Myriam Debille.



### Bientôt des travaux

Le groupe scolaire sera en travaux à la fin du printemps. L'objectif est de réhabiliter le bâtiment du primaire qui abrite aussi la cantine, les activités périscolaires et le préau. Il s'agit de la mise aux normes électriques, la réfection du chauffage, des faux plafonds et des luminaires, le changement des revêtements de sols du préau, les peintures intérieures...

Cette campagne de travaux a aussi pour objectif de rendre ce bâtiment accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite), une mesure aujourd'hui obligatoire dans les bâtiments publics. Il s'agira principalement d'installer un élévateur et d'adapter les sanitaires, les classes et la cantine (largeur des portes, dégagements pour accès en fauteuil...)

Dans la mesure du possible, ces travaux devraient être achevés pour la prochaine rentrée.

## Ski et natation scolaire

Cette année, les écoliers ont eu droit à deux belles semaines de ski (une en janvier et l'autre en mars)...

Grâce à l'intervention des moniteurs de l'ESF de Montriond, ils ont pu s'initier et se perfectionner au ski alpin, avec des groupes selon leur niveau. Ceux qui avaient déjà une bonne maîtrise du ski (étoile d'or), ont pu s'initier au snowboard. De la même manière, ils ont pu bénéficier de la natation scolaire à l'espace aquatique de Morzine.



## Garderie périscolaire

C'est une nouveauté pour la prochaine rentrée. La commission scolaire a décidé d'élargir le créneau horaire du matin afin de répondre aux besoins des parents qui travaillent. C'est ainsi que ce service qui existe depuis plusieurs années, débutera à 7h45 au lieu de 8h dès septembre prochain. Les horaires seront donc de 7h45 à 8h20 et de 16h à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le mercredi, le service ne fonctionne logiquement que le matin de 7h45 à 8h20 et de 11h30 à 12 h.

## Journée Environnement TOUS CONCERNES !

La municipalité organise cette journée environnement destinée à rendre notre village plus accueillant. Cette année, l'accent sera mis sur les abords du lac, jusqu'à la cascade d'Ardent. D'autres chantiers sont prévus en fonction du nombre de participants.

Cette matinée est ouverte à tous (adultes, enfants accompagnés, membres d'associations communales...) et sera suivie d'un buffet à la salle paroissiale.

La commission Environnement vous remercie d'avance pour votre participation.

**SAMEDI 14 MAI 2016**  
**Rendez-vous à 8h au parking du lac**

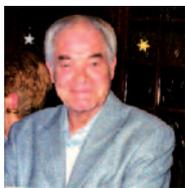
**Pensez à prendre vos gants de travail !**

## Le site Internet de Montriond fait peau neuve...



Depuis le début de l'année, la municipalité s'efforce de redonner à son site Internet plus d'attractivité. Nos objectifs : plus de couleurs, plus d'informations sur la vie de la commune ! Nous vous invitons tous à venir le consulter sur [www.mairie-montriond.fr](http://www.mairie-montriond.fr). Laissez-nous un avis, une suggestion dans la rubrique "Exprimez-vous" afin que nous puissions ensemble améliorer sans cesse ce mode de communication.

**"Soyez curieux, furetez, découvrez, retrouvez, appréciez, critiquez... Ce site est le vôtre !"**



## Hommage à Bernard Planchamp

Bernard nous a quittés le 14 janvier dernier, à l'aube de ses 80 ans. Né le 26 mai 1936 à Paris, il est arrivé à Montriond à l'âge de 3 ans pour ne plus quitter le village. Plus tard, il reprendra la scierie de l'Elé à la suite de son père. Travailleur acharné et fin négociateur, il fit fructifier l'entreprise, jusqu'à construire au Pré, un bâtiment plus performant et plus moderne. Il en confia ensuite les rênes à son fils, Marc. Mais Bernard, qui ne savait pas rester inactif, continua de "donner un coup de main".

En 1959, Bernard épousa Marie-Thérèse et ensemble eurent 4 enfants : Marc, Mireille, Brigitte et Sophie. Puis, petit à petit, la famille s'est agrandie. Bernard et Mithé devinrent ainsi les heureux grands-parents de 9 petits-enfants.

Bernard était attaché à son village et à sa vallée. C'est pourquoi il s'est investi dans son développement à travers divers mandats d'administrateur et de président. Ainsi il est devenu président de la SA du Téléphérique du Pléney et également président du conseil d'administration de la caisse locale du Crédit Mutuel.

Bernard aimait aussi retrouver les copains après une partie de chasse, ou au terrain de boules, tout comme partager ses idées et ses souvenirs autour du verre de l'amitié.

Beaucoup de Meurians ont une anecdote, un souvenir partagé avec Bernard, partis sans faire de bruit, en cette nuit de janvier...

## État civil

### Mariages

Le 8 septembre 2015 : Finlay, James DICKSON et Katie, Jayne GRIFFITHS

Le 17 octobre 2015 : Pascal, René, Armand LEURET et Leslie, Marguerite GAUDET-TRAFIT

### Naissances

Le 3 décembre 2015 : Noé, Youenn, Nathan LE BRAS, fils de Ronan LE BRAS et Mathilde TANGUY

Le 27 octobre 2015 : Jonas, Georges GAILLARD, fils de Frédéric GAILLARD et Elise MUFFAT

Le 18 mars 2016 : Léna, Marie GREVAT, fille de Erwan GREVAT et Caroline MUFFAT

### Décès

Le 9 novembre 2015 : André LANVERS - 80 ans

Le 13 janvier 2016 : Alice, Antoinette JACQUIER - 94 ans

Le 14 janvier 2016 : Bernard, Claude PLANCHAMP - 79 ans

Le 15 février 2016 : Philippe DEBILLE - 56 ans (mari de Myriam, notre Atsem de l'école)

## L'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps pour mieux le connaître...



Créé en 2006, l'Office de Tourisme Intercommunal de la Vallée d'Aulps (OTVA), est porté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 par le SITHD (Syndicat Intercommunal Touristique de la Haute-Dranse) regroupant les 9 communes : Montriond, La Côte d'Arbroz, Essert-Romand, Saint-Jean-d'Aulps, Seytroux, Le Biot, La Baume, La Vernaz, La Forclaz. La compétence tourisme a été transférée au SITHD suite à l'élargissement de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps à la Vallée du Brevon, Morzine-Avoriaz et Les Gets.

L'OTVA est dirigé par un comité de direction de 21 membres :

- 11 élus désignés par le SITHD et représentant ses 9 communes (3 élus de Saint-Jean d'Aulps, 3 élus de Montriond, 1 élu du Biot, 1 élu de Seytroux, 1 élu de la Baume 1 élu de la Forclaz et 1 élu de la Vernaz)
- 10 socioprofessionnels de la vallée représentant les diverses catégories professionnelles : hôtels, meublés Val d'Aulps Location, centres de vacances, commerçants, artisans, sites touristiques, écoles de ski.

Depuis juin 2014, l'OTVA est présidé par Cyrille Gallay (adjoint au Maire de la Forclaz) avec Annie Favre (adjointe au Maire de Montriond) comme vice-présidente.

L'OTVA dispose de 3 bureaux d'information : un à Saint-Jean-d'Aulps (ouvert à l'année), un à Montriond (ouvert été et hiver) et un au Jotty-La Vernaz (du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août). Le bureau administratif est situé au centre de Saint-Jean-d'Aulps, au 2<sup>ème</sup> étage de la mairie (ancienne trésorerie).

### Les missions de l'OTVA :

- Fédérer les acteurs locaux et mettre en place une politique touristique commune,
- Proposer et aider les associations d'animations communales et intercommunales pour la mise en place d'évènements et d'animations,
- Promouvoir la destination et communiquer sur l'offre touristique de la vallée,
- Conseiller le client lors de la préparation de son séjour,
- Accueillir et informer les visiteurs.

### L'équipe de l'OTVA :

- 6 permanents, dont 1 directeur à temps plein (Pierre Gillet, nommé le 26 octobre 2015),
- 2 postes saisonniers accueil en hiver et 4 postes saisonniers accueil en été. Une restructuration des postes et de l'équipe va se faire prochainement.

### Quelques chiffres

- + de 10 000 personnes renseignées par l'équipe accueil de l'OT en 2015,
- 324 000 visiteurs sur le site : [www.valleedaulps.com](http://www.valleedaulps.com) en 2015 (soit 27 000 par mois) et 58550 sur le site mobile (soit 4 880 par mois), + de 1 000 fiches SITRA à mettre à jour,
- 3000 fans de la Page Facebook de l'OTVA,
- 12 000 brochures hiver et été éditées et diffusées en 2015 par l'OTVA,
- Une tournée affiches et flyers avec 80 points de pose, répartis sur les 9 communes,
- Participation à plus de 50 animations et 11 évènements durant l'hiver 2014/2015 et l'été 2015,
- 200 partenaires en 2015, dont 94 loueurs de meublés.

## AGENDA DE L'ETE

### En mai

- Dimanche 1<sup>er</sup> : Rencontre et verre de l'amitié avec la municipalité
- Jeudi 5 : Concert de l'Orchestre Municipal de Montriond au Baron

### En juin

- Du 2 au 5 : L'Euro de Foot des Villages de Montagnes à Morzine
- Samedi 11 et dimanche 12 :

- Tournoi de football des montagnes
- Samedi 18 : Journée pêche de l'amicale au lac
- Samedi 18 : Kermesse de l'école
- Dimanche 19 : Cyclo sportive Morzine Haut-Chablais
- Mercredi 22 : Concert de l'Orchestre Municipal de Montriond au Baron
- Du 24 au 26 : Pass'Portes du Soleil MTB (Salon à Châtel)
- Dimanche 26 : Concert "Bernard Bruel chante Brel" au Baron

### en juillet

- Les 2 et 3 : Spartan Race à Morzine (course à pied à obstacles)
- Dimanche 10 : L'Etape du Tour cyclo sportive à Morzine
- Mercredi 13 : Fête nationale avec défilé des pompiers et verre de l'amitié

- Jeudi 14 : Concours de pétanque au lac
- Du 15 au 17 : 17<sup>ème</sup> Festival de la Musique Mécanique aux Gets
- Du 15 au 17 : Rassemblement de la 74<sup>ème</sup> Compagnie (véhicules militaires) au Pré

- Mercredi 20 : Soirée feu de camp au Pré
- Samedi 23 : Le Tour de France à Morzine
- Dimanche 24 : Concours annuel de pêche au lac
- Du 27 au 30 : Festival du Lind'Art (invité : l'Argentine)
- Samedi 30 et dimanche 31 : Trial 4x4 à Ardent

### En août

- Samedi 6 : Les Feux du Lac
- Dimanche 7 : Fête des Chars à Morzine
- Samedi 13 : Trail des Hauts-Forts à Morzine
- Dimanche 14 : Concours de pétanque au Lac

### En septembre

- Du 1<sup>er</sup> au 3 : Rallye Mont-Blanc Morzine
- Dimanche 18 : KMV de Nantaux
- Samedi 24 et dimanche 25 : Descente en Roller des Lindarets

## Votre bulletin municipal...

### La distribution va changer !

Compte tenu des difficultés pour vous faire parvenir nos bulletins, la distribution des prochaines éditions se fera ainsi :

#### Pour les résidents de Montriond

Rien de changé, il sera diffusé par courrier. Toutefois, si vous voulez faire un geste pour l'environnement, vous pouvez le consulter directement sur le site, ou demander à le recevoir sur votre boîte mail en nous faisant parvenir votre adresse via la rubrique : "EXPRIMEZ-VOUS" du site ([www.mairie-montriond.fr](http://www.mairie-montriond.fr)).

#### Pour les non-résidents de la commune

La diffusion par courrier va cesser, mais vous pourrez le consulter sur notre site ou le recevoir régulièrement par mail en nous faisant parvenir votre adresse mail (voir ci-dessus).

Si vous souhaitez malgré tout continuer de recevoir l'Echo de Montriond par La Poste, envoyez votre demande par courrier (Mairie de Montriond - 15 vieille route 74100 Montriond) ou par mail en précisant "Je désire recevoir l'Echo de Montriond par courrier à l'adresse suivante : ..."

#### Responsable de la publication :

Georges Lagrange et la Commission Communication

#### Conception graphique : EC Création

L'Echo de Montriond a été imprimé sur du papier labellisé PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières) et dans une imprimerie bénéficiant du label Imprim'Vert : Imprimerie Monterrain-Sallanches.